Assemblée Générale du CD42arc

le 7 janvier 2017, à 14H00, à Montbrison, salle EJS

Mme Brigitte MASSON : excusée
Mme Evelyne GLAIZE : Excusée
Michel PERRIN CD 43, invité

16 présents, 10 clubs sur 13 ; contrôle des pouvoirs : 2 pouvoirs
Comptage des voix en vue des votes : 43 voix sur 51

Andrézieux : 4 voix
Chateauneuf : 3 voix
Izieux : 1 voix
Montbrison : 3 voix
Roanne : 4 voix
Saint-Chamond : 5 voix
Saint-Étienne : 7 voix (pouvoir)
Terrenoire : 6 voix, .
Unieux : 4 voix (pouvoir)
Villerest : 6 voix

Fiche de présence : signature + mise à jour des mails

Début : 14 h 30.

Mot du Président : son compte-rendu.

Voir Pièce Jointe

Compte-rendu Commission Arbitre :

Voir Pièce Jointe

Compte-rendu Commission Formation (Philippe) :

2 formations. 1 poulie + 1 classique.

***Stage Poulies** PJ Deloche : un WE pour les archers de la Loire. 4 archers seulement de la Loire.*
Remarque : couteux. , à Salaize-sur-Sanches.
Réponse : Quotas pas atteints => Prix élevés.

***Stage Classique** : 9 personnes à Saint-Chamond, avec Laurent Pellegrini. 17 Avril.*

Question : Est-ce qu'on reconduit des stages réglages ?
Réponse : oui.

Remarque : Il existe d'autres stages matériel à Riom, peu cher. Voir avec M. Breton (le CTR Auvergne) pour les classiques ce type de stage. Ouvert entraîneurs 2 Attention ! Mais entraîneurs viennent avec les archers.

Avec François Hibry ? Très bien.

Commission sportive cible (Philippe). Powerpoint.

***Salle** : 808 départ en salle au total, 4 concours par archer. 185 archers dont 34 femmes.*
2 championnats de France. 21 archers de 7 clubs aux CdLigue, dont 6 podiums.

***Fédéral** : 76 archers, 12 femmes. 198 départs.*
16 archers de 3 club au CdLigue.
4 archers CdF, dont 1 Champion de France chez Terrenoire.

FITA *: 31 archers dont 2 femmes, 87 départs.*
3 archers au CdLigue et 2 archers au CdF, dont 1 champion de France : Paul PHILIT Roanne !

Beursault *: 34 archers dont 4 femmes, 51 départs.*
CdLigue : 8 archers de 5 clubs.
CdF : 3 archers

Équipe *: DR groupe 1 (2 clubs, 1 avec record de Ligue!), DR groupe 2 (3 clubs), DRH (1 club), DRAP (1 club).*

! Changement : plus de DR. Directement DRH et DRAP. Inscriptions clôturées.

Commission Nature/3D, JP Renaud

Tir 3D*, 27 tireurs (+ 2 par rapport à 2015), 4 en CdF, 1 en Championnat d'Europe.*
Nature *: 16 Tireurs (- 2 par rapport à 2015), 4 en CdF.*
Campagne *: 6 tireurs.*

Intervention de Michel PERRIN (Pdt CD43)*. Les Listes sont en cours pour les votes de la nouvelle Ligue.*
Pas de fusion Loire / Haute-Loire (rumeur !). Il y aura tous les départements. Entente 42/43 pour la saison extérieure.
1 seule liste s'est montée pour la Ligue. Évelyne s'est positionnée pour être Présidente. 7 d'Auvergne et 18 de RA. Cela correspond au pourcentage d'archers. Liste posée officielle. Grandes lignes définies.
11 Mars : nouvelle compétition finale 42/43. Aucune barrière. Qualificatif. Au Puy-en-Velay. An prochain : Loire. Le soir : compte comme un qualificatif.
Travailler sur la possibilité de travailler ensemble. Exemple : le FITA découverte, sur nouveau pas de Tir Monistrol.

Commission jeunes. Michelle

De moins en moins de jeunes en concours jeunes. Catégories niveau 1 / niveau 2 / niveau 3… compliqué ! Président de Club n'ont pas compris que les jeunes devaient rester 2 ans en spécial jeune puis aller en officiel. Cette année : limitation à 2 ans.
Plus de spécial jeunes, concours qualificatifs + durs : beaucoup de jeunes archers ont arrêté.
Problème de concertation des concours dans la Loire pour les jeunes : qualificatifs ouverts aux jeunes. Tous ces concours auraient pu être inscrits à la coupe des jeunes régionale. Attention : coupe RA, elle est par équipe. Il faut 3-4 jeunes.
Réponse Président : A Michelle d'organiser et de voir ces informations ? Mais : des mails envoyés sans réponse… Problème de communication ?
Cette année, sans les spécial jeunes : 12 inscrits. Avant, avec les spécial jeunes : 40 jeunes… Concours débutants jeunes / Loisirs ? Concours découverte.
Problème : faut-il pousser tout le monde et tous les jeunes vers la compétition ? Il y a des tireurs qui sont seulement loisir (PHILLIT). Concours loisir. Problème de l'assurance ? C'est l'assurance du club. Attention à l'appellation qu'il faut déclarer à la Fédé.
ATTENTION : inscrire le concours à la Fédé. en Loisir. Bien vérifier l'assurance du Club pour événement loisir. Et ON PEUT inscrire un concours, même le concours 3D indoor, auprès de la Fédé. En catégorie « Loisir ». Bien vérifier assurance pour les non-licenciés ! On est assuré par la Fédé pour les « concours loisir ».

question :Commission jeune continue cette année ? (poussins à junior).
Reponse : Oui, qualificatif et non qualificatif. Possibilité de proposer des « rencontres ».

Compte-rendu Trésorier du 01/01/2016 au 31/08/2016

voir pièces jointes.
Problème de Banque (Crédit Agricole). Tout était bloqué. En effet, ancienne banque n'a pas répondu aux courriers et n'a pas résolu le blocage après le changement de Président. Les comptes sont passés au Crédit Mutuel, il y a peu.

Dépenses : 23 € d'adhésion à la Fédé.
Recettes : Subventions : 4013,97 €
Solde: 3990,97 €.

Rapport des vérificateurs au compte.
QUITUS au trésorier : 37 voix pour, 6 voix abstention (ASJAT).

Budget prévisionnel pour : 01/09/2016 au 31/08/2017.

Quid des subventions matériel ? On peut faire la demande maintenant pour les subventions matériel de 250 € de l'année en cours. Prévu pour 13 clubs. Faire la demande pour 2016-2017. Le CD groupe les achats pour baisser les prix.
Exemple : demander 4 arcs initiations (en prenant le montant normal). Avec réduction, pour le même prix, le CD42 aura peut-être 5 arcs à donner au club.

PREVISONNEL BUDGET : Voté unanimité.

Examen du Projet des indemnités versées aux clubs. Indemnité du km : 0,308 € (= tarif fiscal) prévu, plus cher que l'indemnité versé en interne par la FFTA. On peut s'aligner sur la FFTA.

Indemnités CdF, « Primes de performances », subvention BE et subvention pour achat matériel d'archerie durable.
Forfait déplacement : à revoir. Sera réécrite et à examiner par mail.

Les statuts & le règlement intérieur, projet

Reçu & lu par tout le Monde avant l'A.G., simple mise en comformité des statuts voté lors de la precedente AG. Accepté.
Règlement Intérieur : problème article 1. Vote de personnes, normalement, pas à main levé. A rajouter : « sauf pour les votes nominatifs ».
Modification Art 5-2-1 : la phrase s'arrête à « ...suivre les jeunes en compétition. »
« Cible anglaise » : enlevé (il y a le Beursault aussi).

Règlement Intérieur : accepté quand les changements seront communiqués par mail.

Le montant de la cotisation pour la saison 2017-2018 sont inchangée.

Bureau : renouvelé.

Vérificateurs au compte pour l'année prochaine : Manu TELLES et Guy GATTEAUX.

Vote à bulletin secret :
Délégué à la Ligue : 1 délégué et 1 suppléant pour Paris. 2 personnes sont candidates.
Délégué : Paul PHILLIT. Voté à l'Unanimité.
Suppléant : Patrick ROUET. Voté à l'Unanimité.

Fin de l'AG à 18H30

Pot

Secrétaire de séance : JP Renaud.